

AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL



REUNIONS MENSUELLES

**SALON DES
COLLECTIONNEURS
en janvier**

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

N° Siret : 786 448 613 00046 – Code APE : 9499Z

Siège social : 76, Boulevard des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon
☎ 09.51.74.70.51 courriel : martonphilippe@free.fr

**Association (loi 1901) fondée en 1943, fédérée sous le n° 234 XV,
rattachée au Groupement Philatélique du Centre Ouest.**

Réunions les 1^{ers} et derniers dimanches du mois de 9h30 à 12h00 (*)
29, rue Anatole France, à La Roche-sur-Yon : salle CLIC Entour'âge.

(*) voir dates dans le bulletin

SERVICES PROPOSES :

- Circulations à domicile
- Nouveautés et réservations
- Revue trimestrielle
- Bibliothèque : les catalogues de cotations,
les revues spécialisées,
et plus de 350 ouvrages philatéliques
- Abonnement revues philatéliques à prix préférentiel
- Site INTERNET : <http://apy85.fr>.
- Salon des collectionneurs :
le 3^e dimanche de janvier

RESPONSABLES :

Alain BONNEAU
Pierre PRUD'HOMME
Jean-Marie LETERME
Jacques RAIMONDEAU

Jean-Marie LETERME
Mathilde AGENEAU

Amédée DUPOND &
Pierre BARBIER

L'APY permet la rencontre d'amis partageant la même passion :

- ⇒ des échanges, des mini-bourses avec d'autres associations philatéliques,
- ⇒ des réponses à vos interrogations,
- ⇒ des conférences avec vidéo-projection de documents,
- ⇒ des milliers d'enveloppes mises à disposition pour études,
- ⇒ une aide à la réalisation de collections pour exposer,
- ⇒ du matériel informatique, ...



BULLETIN TRIMESTRIEL

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

N° 179 – Septembre 2024

Article	Auteur	Page
Editorial	Philippe MARTON	4
Compte-rendu du CA du 05/12/2023	Le Conseil d'Administration	5
Sylvain et Sylvette sont orphelins	François MENNESSIEZ et Philippe MARTON	6
Les Pays-Bas	Christian DUPONT	14
Hommage à Georges BARRAY	François MENNESSIEZ	25
Emissions des vignettes d'automates en 2023	Merry BERTRON	29
42 ^e Salon des Collectionneurs		42

Directeur de la publication : Philippe MARTON

Coordinateur à la rédaction et la mise en page : Jean-Marie LETERME

Comité de rédaction : Jean-Marie LETERME, François MENNESSIEZ et Philippe MARTON

Comité de lecture : Cécile VERNAGEAU, François MENNESSIEZ

Diffusion informatique : Mathilde AGENEAU

Reproduction, même partielle, des articles de ce bulletin strictement interdite sauf autorisation écrite du Conseil de l'A.P.Y. Dépôt légal n° 1762-035X

EDITORIAL

Après la pause estivale, le dimanche 1^{er} septembre, de nombreux adhérents étaient présents à la réunion de reprise de nos activités amicales.

La bibliothèque a été particulièrement sollicitée ce qui encourage le Conseil d'Administration à maintenir le niveau d'investissement actuel. Cette dernière représente un coût de fonctionnement annuel important entre le renouvellement des catalogues, l'acquisition d'ouvrages philatéliques et les abonnements aux revues et autres bulletins.

La dotation obtenue à la suite de notre participation au "Challenge Animation Jeunesse" de la Fête du Timbre a permis d'acquérir un ordinateur portable. Compatible avec le vidéoprojecteur, il servira pour les conférences et l'animation des rencontres mensuelles. Notre salle de réunions étant maintenant dotée d'une connexion Wifi, nous pouvons imaginer des temps de présentation de sites Internet utiles aux philatélistes et permettre aux adhérents, qui ne sont pas à l'aise avec la navigation sur le Web, de les accompagner dans leur recherche.

En ce début du mois d'octobre, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir. Deux événements importants se rapprochent : les Assemblées Générales Ordinaire (AGO) et Extraordinaire (AGE) de notre association et le 42^e Salon des Collectionneurs.

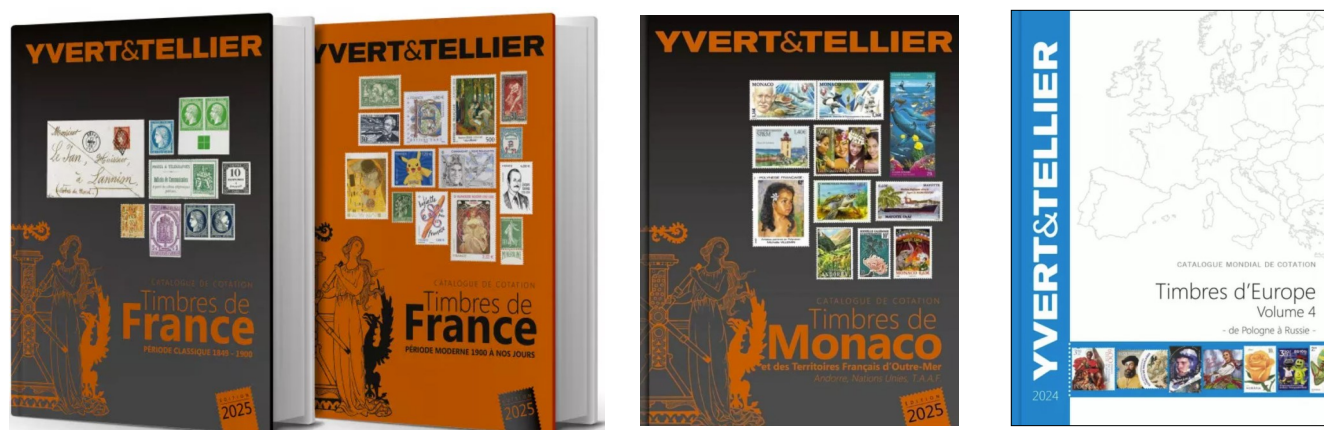
Les AG auront lieu le SAMEDI 7 DECEMBRE en matinée et seront suivies d'un repas convivial. Comme cela a été évoqué en cours d'année, le Conseil d'Administration travaille actuellement sur une modification des statuts et proposera aux adhérents de les adopter lors de l'AG Extraordinaire. Nous comptons sur une participation de nombreux adhérents pour ces deux AG.

Le 42^e Salon des Collectionneurs se déroulera le DIMANCHE 19 JANVIER 2025. Comme chaque année, nous aurons besoin de bénévoles pour la mise en place de la salle et pour assurer des permanences tout au long de la journée. Lors de l'AG, nous solliciterons les bonnes volontés pour donner un coup de main.

Après la lecture de cet éditorial, vous allez découvrir le bulletin n° 179. J'en profite pour remercier les auteurs d'articles des bulletins parus cette année et je sollicite chacun, pour réaliser au moins une ou deux pages au cours de l'année 2025 pour enrichir le contenu du bulletin.

Bonne lecture

Philippe MARTON



Catalogues qui seront bientôt en bibliothèque

APY – CONSEIL D'ADMINISTRATION – VENDREDI 14 JUIN 2024

Présents : Mathilde AGENEAU, Richard COQUET, Jean-Pierre HURTAUD, Jean-Marie LETERME, Philippe MARTON, François MENNESSIEZ, Pierre PRUD'HOMME et Jacques RAIMONDEAU

Excusés : Pierre BARBIER, Philippe GUENIOT et Jean PRIVÉ

La réunion débute à 20h00.

1 – Challenge Animation Jeunesse : utilisation de la dotation de la FFAP

Pour participer au Challenge Animation Jeunesse, l'APY a transmis à la FFAP un document de 4 pages qui décrit les animations organisées autour de la Fête du Timbre. L'APY est arrivée 1^{ère} à ce Challenge (ex-aequo avec l'Association Philatélique de Moulins). Pour cette 1^{ère} place, l'APY s'est vu allouer une dotation de 1000€ à utiliser pour l'achat de matériel informatique sur le site de la FNAC Pro.

Le Conseil a décidé d'offrir à chacune des 2 écoles des Clouzeaux un achat de 150€ de matériel informatique ainsi que 100€ pour M. PASQUIER qui a contribué, avec ses maquettes de bateaux, aux animations de la Fête du Timbre. Avec la somme restante (600€), le Conseil prévoit l'acquisition d'un ordinateur portable et d'un écran de projection.

2 – Le bulletin de l'APY

Le Conseil souhaite, malgré le délai très court, une parution du bulletin pour la dernière réunion de fin juin. Christian GAUTIER a proposé son aide pour la mise en forme des articles. Après discussion, il est validé de conserver la même charte graphique.

3 – BDFEST 2024

Richard COQUET présente le résultat financier de notre participation au BDFEST 2024. Les dépenses à hauteur de 1241€ et les ventes de souvenirs pour un montant de 946€ laissent apparaître un résultat négatif de 265€.

L'offre de souvenirs a été transmise aux journaux philatéliques et la parution dans leurs pages devrait déclencher de nouvelles ventes. Si les MTAM de planches se sont bien vendus, les Collectors ne rencontrent qu'un succès limité. Il est décidé de ne plus faire de Collectors si l'APY renouvelle sa participation au BDFEST.

4 – Adhésions et situation financière

Richard COQUET informe que 6 nouveaux adhérents ont rejoint l'APY depuis le début de l'année 2024 : 1 adhésion en fin 2023, 4 adhésions lors de la Fête du Timbre et 1 adhésion lors du BDFEST.

L'APY dispose au 15 juin 2024 d'une réserve financière de 8500€.

Le Conseil devra réfléchir avant l'AG 2024 à l'impact de l'augmentation de 2,50€ de la part de la cotisation qui devra être reversée à la FFAP en 2025.

5 – Pique-nique du 16/06/2024

18 personnes se sont inscrites pour participer.

Jean-Pierre HURTAUD se charge de la mise en place au Terrain d'Aventures.

6 – Groupe de Travail révision des statuts

La Commission de révision des statuts prévoit de se réunir le vendredi 5 juillet 2024 à 20h00 dans la salle de réunions Entour'Age. Les membres sont : Pierre BARBIER, Philippe GUENIOT, Jean-Pierre HURTAUD, Philippe MARTON, Pierre PRUD'HOMME et Jacques RAIMONDEAU.

7 – Annuaire des adhérents

Le Conseil valide le formulaire à compléter en ligne afin de collecter les informations pour un nouvel annuaire des adhérents.

Mathilde se charge d'envoyer à chaque adhérent le lien qui lui permettra de renseigner sa fiche avec ses sujets de collections.

Fin de la réunion à 22h00

Le Secrétaire :



Jean-Marie LETERME

Le Président :



Philippe MARTON

SYLVAIN et SYLVETTE sont **orphelins**

Le 17 mai 2023, les médias ont rapporté la disparition, à l'âge de 94 ans, de Jean-Louis PESCH, qui avait repris en 1957 la célèbre série de bande dessinée "SYLVAIN et SYLVETTE" créée par Maurice CUVILLIER en 1941. (*La police était différente*)



Fac-similé du 1^{er} dessin de
SYLVAIN et SYLVETTE annonçant
leurs aventures.

Cœurs Vaillants – Ames Vaillantes

17 août 1941

Ces deux personnages, créés par **Maurice CUVILLIER**, sont apparus le 31 août 1941 dans le n° 9 de la revue « **Cœurs Vaillants – Âmes Vaillantes** ». A la demande d'une rédactrice de la revue, leurs aventures devaient se passer en forêt et c'est Madame CUVILLIER qui leur donna les noms de **SYLVAIN** et **SYLVETTE** (*de sylve = forêt*).

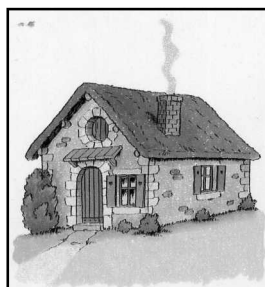
A partir de 1945, **SYLVAIN et SYLVETTE** continuent leurs aventures dans la revue « **Fripounet et Marisette** ».

En 1953 les premiers ouvrages de la série paraissent au *format à l'italienne*.

SYLVAIN et SYLVETTE, tout le monde connaît peu ou prou : deux enfants, frère et sœur, habitent dans une chaumière en forêt entourés d'animaux (Cui-cui le moineau, Gris-gris l'âne, Barbichette la chèvre, Raton le rat, Moustachu le chat, Mignonnet l'agneau....) et sont harcelés par une bande de quatre « compères » aussi bêtes que méchants : le renard, le loup, l'ours et le sanglier : « une référence de la bande dessinée pour enfants », lit-on souvent.



SYLVAIN et SYLVETTE avec leurs animaux



Leur chaumière



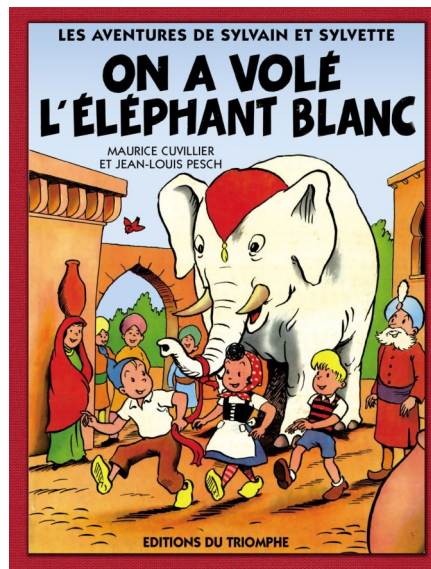
Les 4 compères bêtes et méchants

Né en 1928, Jean-Louis Poisson, qui signera ensuite « Pesch » (qui veut dire poisson en patois) avec un petit poisson accroché à sa signature, travaille dès son plus jeune âge dans le dessin. Au début des années 50, il collabore aux publications Fleurus (Cœurs Vaillants, Fripounet et Marisette, organes de presse catholique) et aux revues de la maison Del Duca (Yoyo, Oscar, Mireille). Il se spécialise très vite dans le dessin animalier humoristique, avec des histoires bon enfant où les héros sont des animaux humanisés, comme chez Disney. Son dessin est simple, rond, très reconnaissable.

A handwritten signature in black ink that reads 'J.L. Pesch' with a small fish-like symbol at the end.

En 1956, les éditions Fleurus demandent à Jean-Louis Pesch de terminer l'album *On a volé l'éléphant blanc* ! des aventures de Sylvain et Sylvette, Maurice Cuveillier étant malade et ne pouvant plus assurer sa réalisation. Pesch va alors entamer un travail particulièrement prolifique sur cette série, en élargissant son format, la longueur des histoires, et créant de nouveaux petits compagnons aux deux enfants, tout en respectant l'esprit voulu par Cuveillier.

Selon le « Guide de la BD 2005 », pour Sylvain et Sylvette, série vedette de l'hebdo chrétien Fripounet et Marisette, il va réaliser « plus d'une centaine d'albums, soit plus de 4 000 planches, de 1957 à 2001, avec un tirage total avoisinant les 16 millions d'exemplaires. Doté d'un graphisme simple et précis, Pesch est l'un des meilleurs dessinateurs animaliers de notre époque ».



Il crée aussi en 1961 un autre héros, **Bec-en-Fer**, un oiseau humanisé en armure qui évolue dans un monde moyenâgeux assez délirant, avec de sérieuses références historiques.

Personnage animalier, Bec-en-Fer est un puissant Baron de la province du MAINE qui évolue dans nos régions

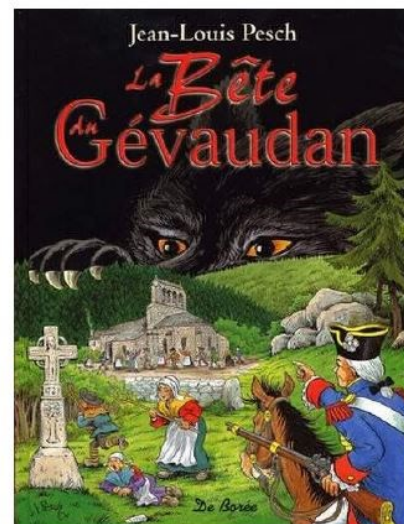


Il est l'auteur d'une mémorable bande dessinée sur « la Bête du Gévaudan » en 2005, et a aussi dessiné un temps les Pieds Nickelés, au début des années 2000.



Arrivé à Juvardeil (Maine-et-Loire) une semaine après sa naissance, il restera toujours fidèle à sa commune. Il était engagé pour la cause animalière, 1% des ventes de ses livres étant reversés à des associations défendant les animaux ou, depuis sa collaboration avec les éditions Rennaises Ptit Louis, à des associations de protection de l'enfance handicapée. Il a réalisé aussi de nombreux dessins pour la publicité. Il a été récompensé dans de multiples salons de BD.

À Juvardeil, toutes les rues sont repérées par des plaques émaillées dessinées par Jean-Louis PESCH.



Jean-Louis PESCH participa à de nombreux événements philatéliques.

En fournissant, à la demande des organisateurs d'évènements BD et pour La Poste, des dessins de flammes postales pour les machines à oblitérer suivant des périodes très courtes.

En 1979, au festival BD de LONGWY (54).



En 1982, aux 2^{èmes} rencontres de la BD à NANCY SAINT-SEBASTIEN (54).



Le visuel de NANCY PL ST JEAN est un dessin de Claude DUBOIS (dessinateur de Perlin et Pinpin) qui anima la série Sylvain et Sylvette à partir de 1960, en alternance avec J-L. PESCH.

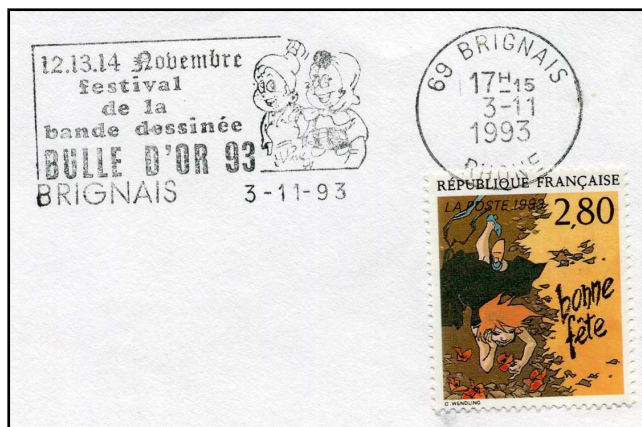
En 1988, au Festival BD de MARVEJOLS (48).



En 1991, à la Fête des boudins à CHATEAUBRIANT (44).



En 1993, au Festival BD de BRIGNAIS (59).



En 1999, La Poste organise, à Paris, une animation sur le thème de la BD (responsable : Jésus MARTINEZ).

Intitulée « **DESTINATION BD** », cette exposition imaginée par le Centre Belge de la Bande Dessinée est mise en place avec pour thème « La Poste dans la BD ».

INVITATION à tous les timbrés de la BD !

27 auteurs célèbres de BD
 AOUAMRI, ARNOUX, BARRAL, CASSEGRAIN, CASSINI, CAZAUX, CESTAC, CHATEL, CHAUZY, CHERET, CREMOUX, DANARD, DRUILLET, ERNST, GODARD, HEUET, HUBSCH, JACAMON, LOUSTAL, MITTON, PESCH, RALPH, ROBIN, SPRINGER, STERNIS, TIBET, VERRON.

vous donnent rendez-vous dans 6 bureaux de Poste :
 Paris Louvre, Paris Châtelet, Paris Moussy, Paris Bastille, Paris Haussmann, Paris Bonne Nouvelle.

les 17 et 18 septembre 1999

- Séances de dédicaces de 11H à 18H30 (voir programme au verso...).
- Oblitération spéciale sur un dessin original de PESCH.
- Vente exceptionnelle d'une série limitée de 5 enveloppes timbrées et illustrées par AOUAMRI, DANARD, FOLLET, PESCH et TIBET.

Pour cet événement, La Poste met en service une série de 5 PAP, dont un est illustré par **J-L. PESCH**, et un TAD sur un dessin original de **Sylvain et Sylvette**



En 2003, PAP privé : sur un dessin original de J.L. PESCH, ce PAP a servi pour envoyer le n° 16 de la revue **PHILABULLE**. (Revue qui recense tout ce qui concerne la philatélie et la BD)



En 2007 SYLVAIN et SYLVETTE : le timbre ANNIVERSAIRE

En 2005, au festival BD de Montreuil-Bellay (49), pour rendre hommage à J-L. PESCH, le président du Festival lance l'idée d'un timbre à l'effigie de « Sylvain et Sylvette ». Pour appuyer cette idée, une petite histoire est imprimée sur les presses du lycée agricole de Montreuil-Bellay et distribuée aux visiteurs du festival BD ainsi qu'un coupon pour parrainer la demande du timbre.

Après bien des péripéties, des espoirs et des contretemps, la décision est enfin prise de faire un timbre en 2007, avec « **Sylvain et Sylvette** » comme personnages principaux.

Festival B.D. de Montreuil-Bellay
157 rue des Douves
49260 Montreuil-Bellay

Pour...
LE TIMBRE de SYLVAIN et SYLVETTE

Madame, Monsieur,

Mes activités en tant que Président du Festival B.D. de MONTREUIL-BELLAY depuis plusieurs années m'ont permis de rencontrer Jean Louis PESCH que je connaissais depuis ma jeunesse à travers ses bandes dessinées.

Ses héros "Sylvain et Sylvette" racontent de belles aventures où la mort et la cruauté sont absentes. Seul l'humour, le respect d'autrui et de la nature ont leur place.

Jean Louis PESCH a repris, en 1956, "Sylvain et Sylvette" bande dessinée créée par CUVILLIER en 1941. Depuis 16.000.000 d'albums ont été vendus. Ils ont traversé toutes les modes et les styles.

Sortir un timbre à l'effigie de "Sylvain et Sylvette" serait un fort bel hommage rendu à Jean Louis PESCH. Pour aboutir auprès de la philatélie française, le projet doit être parrainé. Vous représenter, faire nez et faites rayonner la France. C'est pour ces raisons que je viens solliciter votre soutien pour que Sylvain et Sylvette créent un timbre français qui voyage dans le monde entier.

S'il de l'intérêt que vous porterez à ce projet, Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération.

Marc Defois
Président du Festival B.D.

Festival B.D. 157, rue des Douves 49260 Montreuil-Bellay

Ce timbre est émis en bloc « **Anniversaire** », opération renouvelée tous les ans par La Poste avec des personnages de BD différents : *Marsupilami*, *Bécassine*, *Babar*. Le thème « **Anniversaire** » est porteur pour les clients de La Poste



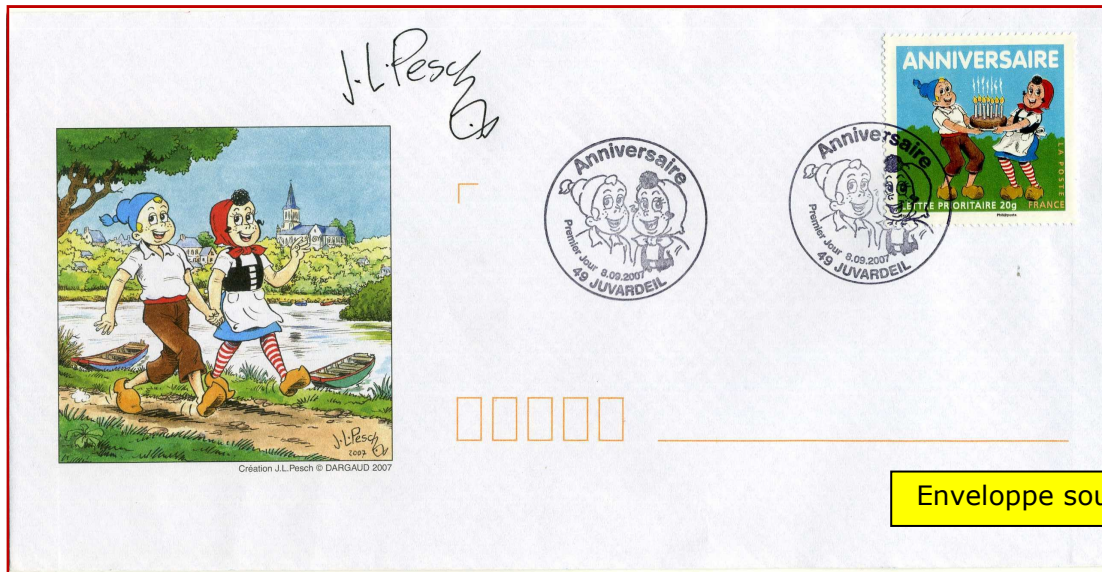
Ce bloc comporte 5 timbres et 4 images de l'environnement de Sylvain et Sylvette.



En prévente, le bloc est sorti le 8 septembre 2007 (1^{er} jour d'émission) dans trois villes différentes : *Paris (75)*, *Saint-Dizier (52)* et *Juvardeil (49)*. Il est mis en vente dans les bureaux de poste le 10 septembre 2007 et, ce même jour, sont vendus des timbres personnalisés avec le logo « *Cérès* » et le logo « *Timbres personnalisés* ».



A **Juvardeil**, le bureau temporaire vendait un souvenir philatélique : une enveloppe avec un dessin original de J-L PESCH.



J-L. PESCH était sur place (dans le gymnase de Juvardeil) pour dédicacer le timbre et aussi ses œuvres.



Dédicace sur le tome 1 des aventures de **Sylvain et Sylvette**, **J-L. PESCH** ayant aimablement dédicacé un volume dessiné par **M. CUVILLIER**.

Peu de temps après, plusieurs « Prêt-à-Poster » ont vu le jour.

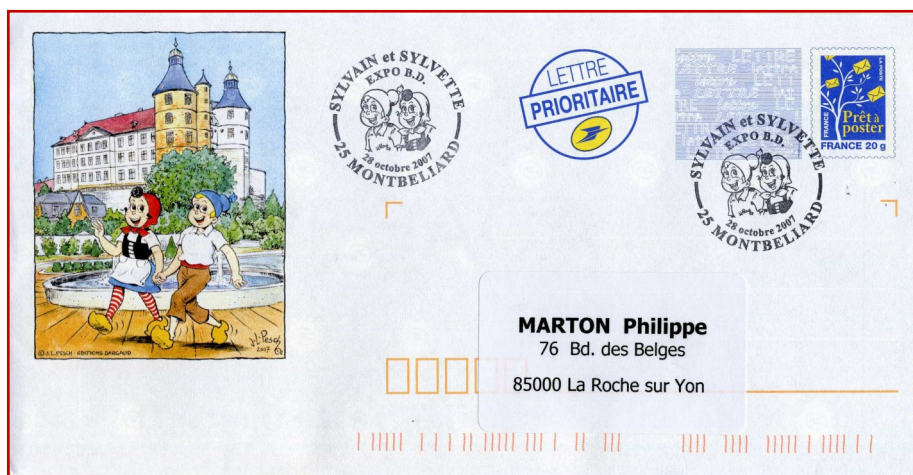
Le 20 octobre 2007, au festival **BD de Bassillac** : PAP fait par l'Amicale Laïque de BASSILLAC (24), organisatrice du Festival.



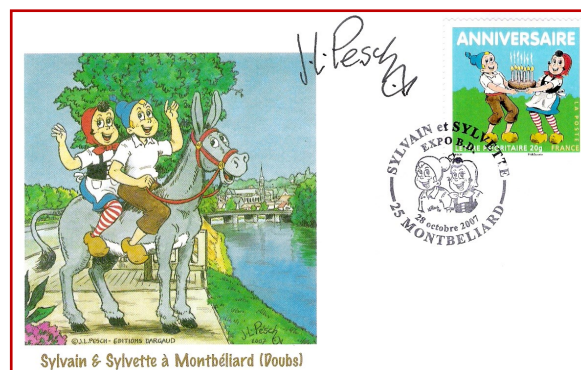
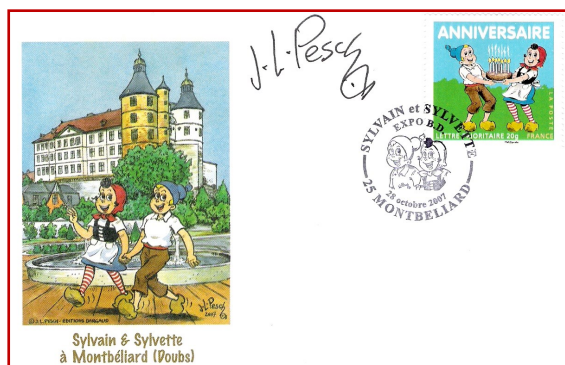
Un ami de **J-L. PESCH**, Jésus MARTINEZ (*Directeur d'établissement de La Poste de Montbéliard Principale*), profite de la sortie du timbre et de la bourse d'échanges de Montbéliard (25) pour organiser une exposition sur le thème « **Sylvain et Sylvette** » avec vente de deux PAP et bureau temporaire.

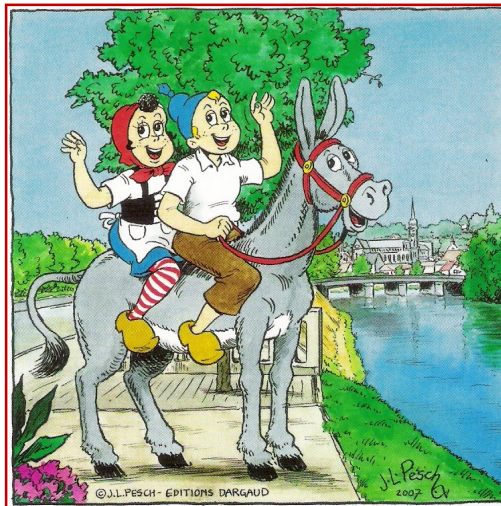
Ce n'est pas un coup d'essai, puisqu'en 1999 il avait déjà organisé une manifestation de La Poste avec PAP, enveloppes illustrées, CP et TAD sur Sylvain et Sylvette (*vue ci-dessus*).

MONTBELIARD
Bourse d'échange
Timbres - Cartes postales
Expo B.D.
Dimanche 28 Octobre 2007
de 9h à 17h
Bureau Postal
Temporaire
de 10h à 12h
et
de 14h à 16h
SOUVENIRS PHILATÉLIQUES
« SYLVAIN & SYLVETTE »



Enveloppes illustrées – deux visuels différents.





Sylvain & Sylvette
à
MONTBELLIARD (Doubs)



C'était un humaniste de la BD.



François MENNESSIEZ & Philippe MARTON

LES PAYS-BAS

A— LES PROVINCES

Les Pays-Bas sont administrés en 4 territoires autonomes.

Trois sont des îles des Antilles : ARUBA, CURACAO, SAINT MARTIN (île en partage avec la France) et le territoire européen, appelé aussi la « Hollande » qui est divisé en 12 régions.

AMSTERDAM est la capitale politique et économique.

LA HAYE est le siège du gouvernement.



Palais du Dam (Y&T 492)



Nouvelle Eglise (Y&T 494)



Ridderzaal (Y&T 491)



Palais Kneuterdijk (Y&T 493)

AMSTERDAM

LA HAYE

Le territoire est peuplé de plus de 17 millions d'habitants dont 75% parlent le Néerlandais.

Chaque région est gouvernée par un commissaire du roi, nommé par ce dernier.

N° sur la carte	Nom de la province	Ville principale	Superficie (km ²)	Population (en million)
1	GRONINGEN	Groningen	2324	0,6
2	FRIESLAND	Leeuwarden	3336	0,6
3	DRENTHE	Assen	2633	0,5
4	NOORD HOLLAND	Haarlem	2665	2,9
5	OVERIJSEL	Zwolle	3319	1,2
6	FLEVOLAND	Lelystad	1412	0,4
7	GELDERLAND	Arnhem	4964	2,1
8	UTRECHT	Utrecht	1485	1,3
9	ZUID HOLLAND	S-Gravenhage (La Haye)	2700	3,8
10	NOORD BRABANT	S-Hertogenbosch	2905	2,6
11	ZEELAND	Middelburg	1782	0,4
12	LIMBURG	Maastricht	2147	1,1

Sur la carte du territoire, les provinces sont numérotées de 1 à 12, du nord au sud.















Emis en 2002, le bloc-feuillet ci-dessous présente le drapeau de chacune des provinces.

A gauche de bas en haut : FRIESLAND, DRENTHE, NOORD-HOLLAND, GELDERLAND, NOORD-BRABANT et GRONINGEN.

A droite de bas en haut : ZUID-HOLLAND, UTRECHT, LIMBURG, OVERIJSEL, ZELAND et FLEVOLAND.

PTPOST **Twaalf provincies** **13**

<p>Friese doorloper</p>  <p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND FRIESLAND</p>	<p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND ZUID-HOLLAND</p>  <p>Delfts blauw</p>
<p>Voortreper van de klapschoots</p>  <p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND DRENTHE</p>	<p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND UTRECHT</p>  <p>Het blauw zette Delft op de wereldkaart</p>
<p>Jan Pelleboer</p> <p>Gaf het weer soms een mager zetje</p> <p>IJsselmeerpaling</p>  <p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND NOORD-HOLLAND</p>	<p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND LIMBURG</p>  <p>Schuitje varen, thee-tja drinken</p>
<p>Ademt ook door de huid</p> <p>Vierdaagse</p>  <p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND GELDERLAND</p>	<p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND OVERIJSEL</p>  <p>Asperges</p>
<p>Klaar voor het blarenbal</p> <p>Dommeldal</p>  <p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND NOORD-BRABANT</p>	<p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND ZEELAND</p>  <p>Klootschieten</p>
<p>Dommelen langs de Dommel</p> <p>Zeehond</p>  <p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND GRONINGEN</p>	<p>2002 € 0,39</p> <p>NEDERLAND FLEVOLAND</p>  <p>Annie M.G. Schmidt</p>

art.nr.220273





GRONINGEN
 Timbres émis en 1964 pour les 350 ans de l'Université de Groningen (Y&T 796/797)



FRIESLAND
 Timbre émis en 2010 représentant des monuments de Leeuwarden (Y&T 2680)



DRENTHE
 Timbre émis en 2009 représentant des monuments et des activités de Assen (Y&T 2577)

NOORD HOLLAND : Amsterdam

Ci-dessous à gauche : timbre émis en 1985, commémoration du 100^e anniversaire du Rijksmuseum (Y&T 1246)
 Ci-dessous à droite : timbre émis en 1985, « Sail Amsterdam » qui est un évènement maritime quinquennal (Y&T 1248)



OVERIJSEL

Ci-dessous à gauche, timbre émis en 2006, vues de monuments de Zwolle (Y&T 2343)

Ci-dessous à droite, timbre émis en 2019, ligne de train de Zwolle à Stadskanaal province du Groningen (Y&T 3770)



FLEVOLAND

Ci-dessus timbre émis en 2019, ligne de bus entre Emmeloord à Lelystad (Y&T 3769)



GELDERLAND

Ci-dessus à gauche, timbre émis en 2010, vues de monuments de Arnhem (Y&T 2670)

Ci-dessus à droite, timbre émis en 2019, desserte fluviale entre Brakel et Herwijnen, deux villes de la province (Y&T 3772)



UTRECHT

Timbre émis en 2007 représentant des monuments de Utrecht (Y&T 2445)



ZUID HOLLAND : Rotterdam

Ci-dessus à gauche, timbre émis en 1990, ruines de l'église de Zuiderkerk (Y&T 1352)

Ci-dessus à droite, timbre émis en 1990, plan succinct de la ville (Y&T 1353)

Ci-contre à gauche, timbre émis en 2001, Rotterdam capitale européenne de la culture (Y&T 1824)



NOORD BRABANT

Ci-contre à droite, timbre émis en 2011, vues de monuments de Breda (Y&T 2780)

ZEELAND

Ci-dessous à gauche, timbre émis en 2010, vues de monuments de Middelburg (Y&T 2653)

Ci-dessous au centre, timbre émis en 2019, liaison en bus de Goes à Zierikzee, deux villes de la province (Y&T 3773)

LIMBURG

Ci-dessous à droite, timbre émis en 2010, vues de monuments de Maastricht (Y&T 2671)



B — LA FAMILLE ROYALE

En 1852, le premier timbre émis par les Pays-Bas représente le roi GUILLAUME III (1817-1890). Celui-ci était sur le trône depuis 1849 date à laquelle il avait succédé à son père GUILLAUME II (1792-1849).



Émis en 1864 (Y&T 8)

Émis en 1872 (Y&T 19)



Ci-dessous, une enveloppe réalisée en 1967 pour AMPHILEX, une exposition philatélique internationale. Ce souvenir reproduit les timbres n^{os} 1 de 1852, 5 de 1864 et 10 de 1867.

Ils portent respectivement les n^{os} Y&T 852, 853 et 854.



A la mort de GUILLAUME III, la princesse WILHELMINE (1880-1962) succède à son père. Alors âgée de 10 ans, c'est sa mère, Emma de Waldeck-Pyrmont, qui assurera la régence de 1890 à 1898.

En 1898 paraissent les premiers timbres de la reine et en 1923, un timbre commémore le 25^e anniversaire de son règne.



Émis en 1898 (Y&T 54)



Émis en 1908 (Y&T 76A)



Émis en 1923 (Y&T 120)

En 1977, à l'occasion de l'exposition philatélique internationale « AMPHILEX 77 », un bloc de 4 timbres sur le règne de la reine Wilhelmine est émis.



Sur l'enveloppe souvenir ci-dessus, de gauche à droite, les timbres représentent :

- le n° 61 de 1898 commémorant son couronnement,
- le n° 118 de 1923 commémorant le 25^e anniversaire de son couronnement,
- le n° 311 de 1938 commémorant le 40^e anniversaire de son couronnement,
- le n° 495 de 1948 commémorant le 50^e anniversaire de son couronnement.

A l'âge de 68 ans, la reine WILHELMINE abdique en 1948.

La princesse JULIANA (1909-2004) devient reine en 1948.



Émis en 1934 (Y&T 263)



Émis en 1940 (Y&T 336)



Émis en 1947 (Y&T 466)



Émis en 1948 (Y&T 488)



Émis en 1949 (Y&T 524)



Émis en 1954 (Y&T 631)



Émis en 1954 pour la ratification du statut du Royaume (Y&T 632)



En 1962, deux timbres du couple royal sont émis à l'occasion de leurs noces d'argent (Y&T 745 et 746).



Le timbre (Y&T 1106) émis en 1979, pour fêter les 70 ans de la reine, sera le dernier du règne de JULIANA.

Cette dernière abdique en 1980 à l'âge de 71 ans.

La princesse BEATRIX (1938 -) devient reine en 1980.



(Y&T 1131)

A gauche, le 1^{er} timbre à l'effigie de la reine BEATRIX émis le 30/04/1980 pour son intronisation solennelle.

A droite, le même timbre émis en 1981 avec une nouvelle valeur.



(Y&T 1145)

De 1981 à 2013, la série courante, dite au type « Struyken », a fait l'objet de l'émission de nombreux timbres pour suivre les évolutions de tarifs et le passage à l'Euro.

En voici quelques exemples :

en 1981



(Y&T 1170)



(Y&T 1181)



(Y&T 1181a)

en 1982



(Y&T 1183)



(Y&T 1184)

2002



(Y&T 1885)

2004



Timbre autocollant issu d'un carnet de 5 timbres pour le courrier international (Y&T 2114)

En 1991, émission de 2 timbres pour célébrer le 25^e anniversaire de mariage de la reine et du prince CLAUS.



(Y&T 1370)

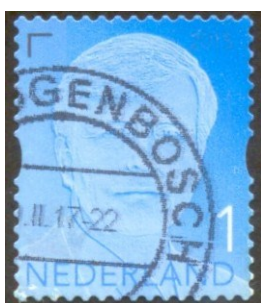
(Y&T 1371)

En 2011, émission du dernier timbre de la reine BEATRIX.

Elle abdique en 2013 à l'âge de 75 ans, et le prince WILHEM-ALEXANDER (1967 -) lui succède. Lorsqu'il devient roi, il est âgé de 46 ans.



(Y&T 2850)



(Y&T 3115 et 3117)

La 1^{ère} série représentant le nouveau roi est émise le 30/11/2013

En 2002, le futur roi WILHEM-ALEXANDER a épousé MAXIMA. De cette union sont nées trois filles : Catharina-Amalia (07/12/2003), Alexia (26/06/2005) et Ariane (10/04/2007).

Les premiers timbres du couple royal datent de leur mariage qui eut lieu sous le règne de Béatrix.



(Y&T 1894 et 1895)

En 2004, une série de 10 timbres (Y&T 2141 à 2150) est émise pour évoquer la vie du couple royal. Ci-dessous, à gauche et au centre, 2 timbres de cette série : le mariage en 2002 et la naissance de CATHARINA-AMALIA en 2003.

En 2021, à l'occasion des 50 ans de MAXIMA un timbre représentant le roi WILHEM-ALEXANDER, la reine MAXIMA et le reine BEATRIX est émis (ci-dessous à droite).



(Y&T 2143)



(Y&T 2147)



(Y&T 3945)

Depuis la parution du 1^{er} timbre néerlandais en 1852, en suivant les différents souverains, on peut se demander quel est son rôle.

Il a de nombreuses fonctions et responsabilités à tous les niveaux du gouvernement et dans la société.

Les Pays-Bas sont une monarchie constitutionnelle qui possède un régime parlementaire. Le 1^{er} ministre, nommé par le roi, est issu de la majorité parlementaire et dirige le gouvernement sous l'autorité du roi.

C — REMBRANDT et VAN GOGH

Pour terminer cette présentation des Pays-Bas, je tiens à vous présenter 2 peintres néerlandais.

REMBRANDT (1606-1669) a vécu aux Pays-Bas. C'est un peintre et graveur. Quelques-unes de ses œuvres les plus connues : La fuite en Egypte en 1627, Portrait de sa mère en 1631, Ronde de nuit en 1642, Aristote en 1653, Reniement de St Pierre en 1660, Autoportrait au Chevalet en 1660, La fiancée juive en 1665, ...



(Y&T 2334)



(Y&T 2335)

Pour illustrer son œuvre, ci-dessous une série de 5 timbres émise en 2006. Cette série a fait l'objet d'un bloc-feuillet (Y&T BF89) et représente des parties de tableaux réalisés par l'artiste :

- L'homme barbu en costume oriental (1631)
- Mère de Rembrandt assise près d'une table (1631)
- Saskia van Uylenburgh, son épouse (1633)
- Titus, le fils de Rembrandt (1660)
- Femme à la fenêtre (1656)

(Y&T 2136
à 2338)



puis une bande de 5 timbres émises en 2019 reprenant 2 autoportraits de l'artiste.

De gauche à droite, timbres 1, 3 et 5 (Y&T 3724) et timbres 2 et 5 (Y&T 3725)



VAN GOGH Vincent (1853-1890) né aux Pays-Bas et décédé en France à Auvers-sur-Oise.



Autoportrait en chapeau de feutre (Y&T 2000)



Le Zouave (Y&T 2001)



Place du forum à Arles (Y&T 2002)



Amandiers en fleurs à St Rémy de Provence (Y&T 2004)



Auvers sur Oise (Y&T 2005)



Champ de blé (Y&T 2006)

Christian DUPONT

HOMMAGE A GERARD BARRAY

Gérard Barry est décédé le 15 février 2024, en Espagne où il s'était retiré, à l'âge de 92 ans.

Son nom vous dit forcément quelque chose : il a été au cours des années 60 le digne successeur de Jean Marais (1) dans plusieurs films de cape et d'épée, genre alors très en vogue, qui ont fait les beaux moments de la télévision de l'époque. La filiation avec Marais est d'ailleurs double : en 1960, il succède à celui-ci au théâtre dans « *L'Aigle à deux têtes* », la pièce de Jean Cocteau qui, quatorze ans après sa création, est reprise au théâtre Sarah-Bernhardt, toujours avec Edwige Feuillère (source : Wikipédia). Mais surtout, après s'être formé à l'escrime, il incarne le méchant, le duc de Vallombreuse, dans le film « *Le capitaine Fracasse* », de Pierre Gaspard-Huit, d'après Théophile Gautier (2), film dont le rôle-titre est assuré par Jean Marais, en 1961.



(1) timbre Jean Marais,
émis en 2012



(2) timbre Capitaine Fracasse,
émis en 1997

Celui-ci est à l'apogée d'une série impressionnante de films d'action : « *La Tour prend garde* », « *Le Bossu* », « *Le Capitain* », « *Le miracle des loups* », « *Le masque de fer* », avant d'enchaîner sur plusieurs films policiers ou d'action mémorables (« *Fantomas* », « *Le Saint* », « *L'honorable Stanislas* », « *Le gentleman de Cocody* »...)

Jean Marais tourne plusieurs de ces films avec le grand spécialiste du genre, André Hunebelle. Gérard Barry va, lui, fidèlement tourner avec un autre grand de l'époque, Bernard Borderie, qui a notamment réalisé la série de cinq films « *Angélique* ».

En 1961, juste après « *Le capitaine Fracasse* », Gérard Barry débute donc ses grands rôles avec celui de D'Artagnan (3), dans la version en deux parties des « *Trois Mousquetaires* » d'Alexandre Dumas (4), mise en scène signée Borderie, aux côtés de Georges Descrières (Athos) et Jacques Toja (Aramis). Le film est notamment tourné dans la cité de Pérouges (5). C'est le début d'une belle série où Gérard Barry va incarner un héros séduisant, rieur et bondissant, toujours vainqueur à la fin.



(3) timbre D'Artagnan,
de la même série de 1997



(4) timbre Alexandre Dumas, de
1970, avec en arrière-plan les cé-
lèbres trois mousquetaires



(5) timbre Pérouges, de 1988

Après « *Les Trois Mousquetaires* », il poursuit sa collaboration avec Borderie, cette fois dans le rôle du chevalier de Pardaillan (6), pour deux films, en 1962 et 1964. Son adversaire mémorable est à nouveau le très typé Guy Delorme, Rochefort dans « *Les Trois Mousquetaires* », Maurevert dans « *Pardaillan* ».

(6) timbre Pardaillan, même série que les deux
précédents, « *Les héros d'aventures* »



En 1963, il retrouve Pierre Gaspard-Huit pour le film « *Shéhérazade* », film dont l'érotisme discret mais réel a bercé le cœur de nombreux adolescents de l'époque ! La même année, il incarne « *Scaramouche* », film qui n'a pas grand-chose à voir avec la merveilleuse version de 1952 de Richard Thorpe, mais où il poursuit son rôle de héros sans reproche. Le générique est la chanson de Charles Aznavour « *Viens voir les comédiens* » (7). Quant à l'héroïne, c'est la regrettée Michèle Girardon, l'une des deux figures féminines de « *Hatari* », le film africain de Howard Hawks avec John Wayne. Enfin, en 1966 et 1967, il incarne le héros type de cape et d'épée sur mer : Surcouf (8 et 9), dans deux films de l'italien Sergio Bergonzelli.



(7) timbre Charles Aznavour, émission fin mai 2024



(8) timbre Surcouf, de 1951



(9) timbre représentant « *La Confiance*, » l'un des bateaux de Surcouf (2008)

Cela fait huit bons films d'action qu'on a toujours plaisir à regarder aujourd'hui !

Les amis de San Antonio, quant à eux, ont gardé une place dans leur cœur à Gérard Barray, pour, encore une fois, un duo de films : en 1966, sous la direction de Guy Lefranc, il incarne pour la 1^{ère} fois au cinéma le célèbre commissaire de Frédéric Dard, San Antonio (10), dans « *Sale temps pour les mouches* » (11), avant de récidiver en 1968 avec « *Béru et ces dames* ». Dans ces deux films, le démentiel Inspecteur Bérurier est interprété par Jean Richard (qui montera en grade un an plus tard avec le rôle du commissaire Maigret à la télé), tandis que le flageolant inspecteur Pinaud est joué par l'inimitable Paul Préboist. Même dialogué par Michel Audiard, le premier film est loin d'avoir la truculence des romans de Frédéric Dard, mais on ne peut s'empêcher de le revoir avec nostalgie. Le second sera plus fidèle aux romans, et pour cause : Frédéric Dard a trempé dans le scénario, avec son fils Patrice. En tout cas, ces deux films sont largement supérieurs au film de 2004 où le trio est incarné par Gérard Lanvin, Gérard Depardieu (toujours des Gérard !) et Luis Rego.



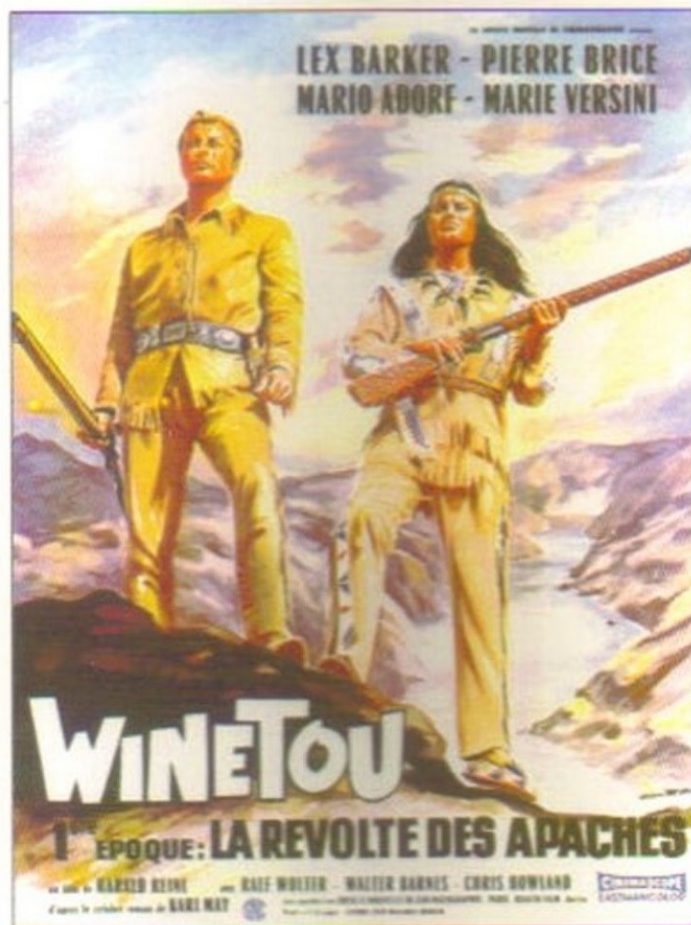
Une réalisation de GUY LEFRANC - Scénario de GILLES DUMOULIN
Dialogues de MICHEL AUDIARD
...PATRICIA VITERBO-NICOLE MAUREY-PAUL PREBOIST-PHILIPPE CLAY
Productions J. ROITTFELD - Musique JO MOUTET-SAN-ANTONIO est publié par les Editions Fleuve Noir Paris

(11) carte postale sur le film « *Sale temps pour les mouches* »



(10) timbre émis pour le centenaire de la naissance de Frédéric Dard, en 2020

A noter aussi dans la filmographie de Gérard Barry une espèce de western européen, en 1965, « *Les mercenaires du Rio Grande* », avec Lex Barker (qui incarnait Old Shatterhand dans la série de westerns allemands « *Winetou* » (12) de cette décennie), d'après un roman de Karl May (l'auteur de *Winetou*, justement), sous la direction de Robert Siodmak, un très bon réalisateur américain, à la production variée.



(12) carte postale sur un film de la série « *Winetou* »

La carrière de Gérard Barry avait décliné à partir des années 70, période où les films de cape et d'épée, les films policiers « à la papa » et les westerns ont disparu des écrans. Mais comment oublier les heures de joie qu'il nous a procurées à la vision de ses films ?

François MENNESSIEZ

Remerciements au site « *Phil-Ouest* » pour l'iconographie



Deux ouvrages qui vont intégrer la bibliothèque dans les prochaines semaines.

L'AMICALE, ON EN PARLE

BDFEST DE LA ROCHE-SUR-YON

Le BDFest s'est tenu à La Roche-sur-Yon, en Vendée, les 18 et 19 mai derniers. À cette occasion, l'amicale philatélique yonnaise a mis en circulation une enveloppe souvenir reproduisant l'affiche du Festival par le dessinateur héraultais Jim. Il en reste.

Prix: 1D Timbre 2 € à l'unité, le souvenir (carte ou enveloppe) 3,50 € pièce ; le collecteur de 4 ID Timbres (2 visuels différents) 12 €. Frais de port en Lettre suivie : 3,50 €.

Rens. et com. (chèque à l'ordre de l'APY): Philippe Marton – 76 bd des Belges – 85000 La Roche-sur-Yon. Tel. : 09 51 74 70 51. Site internet : www.apy85.fr



A gauche, dans l'ECHO DE LA TIMBROLOGIE n° 1996 de juillet/août 2024

Ci-dessous, sur le site Internet de notre partenaire espagnol la Société Philatélique de Valence.

En haut la version espagnole et en bas la version française



ANUNCIOS DE LA SOVAFIL

SOCIEDAD VALENCIANA DE FILATELISTAS



• 22 JULIO 2024

¡ENHORABUENA A NUESTROS AMIGOS DE LA ROCHE SUR YON!



Estimados consocios:

Según comunicado desde nuestra Sociedad hermana 'APY' de La Roche sur Yon (Francia) tenemos el gusto de felicitarles porque en la pasada edición de la exposición nacional francesa "Paris Philex 2024" la *Amicale Philatélique Yonnaise* ha obtenido el Primer puesto en la Categoría de "Colectivo-Adultos" sobre tema "Olimpismo". Además, la colección de su consocio Mr Philippe Guéniot ha obtenido Medalla de Oro (90 P) con Premio Especial del Jurado por su colección de sellos clásicos de Nepal (como vemos en la [Hoja de Palmarès](#) adjunta) junto al también socio de la APY Mr Jacques Raimondeau, premiado con Plata Grande en la Categoría de Un Cuadro.

Desde estas páginas damos nuestra más ferviente enhorabuena a nuestros amigos y compañeros de La Roche sur Yon, deseándoles muchos más éxitos en exposiciones futuras. Felicidades y... ¡Adelante!

Francisco M. Querol Piñón, Presidente y Vocal de Comunicación.



ANNONCES DE SOVAFIL

SOCIÉTÉ VALENCIENNE DES PHILATÉLISTES



• 22 JUILLET 2024

FÉLICITATIONS À NOS AMIS DE LA ROCHE SUR YON !



Chers collègues,

Selon un communiqué de notre société sœur 'APY' à La Roche sur Yon (France), nous sommes heureux de vous féliciter car lors de la dernière édition du salon national français « Paris Philex 2024 » l'*Amicale Philatélique Yonnaise* a remporté la Première Place dans la catégorie « Collectif-Adulte » sur le thème « Olympisme ». De plus, la collection de son confrère M. Philippe Guéniot a remporté la Médaille d'Or (90 P) avec Prix Spécial du Jury pour sa collection de timbres népalais classiques (comme nous pouvons le voir dans la [feuille de palmarès](#) ci-jointe) avec un autre membre de l'APY, M. Jacques Raimondeau, récompensé par une grande médaille d'argent dans la catégorie One Frame.

Sur ces pages, nous adressons nos plus ferventes félicitations à nos amis et collègues de La Roche sur Yon, leur souhaitant beaucoup plus de succès lors des futures expositions. Félicitations et... Allez-y!

Francisco M. Querol Piñón, Président et membre de la Communication.

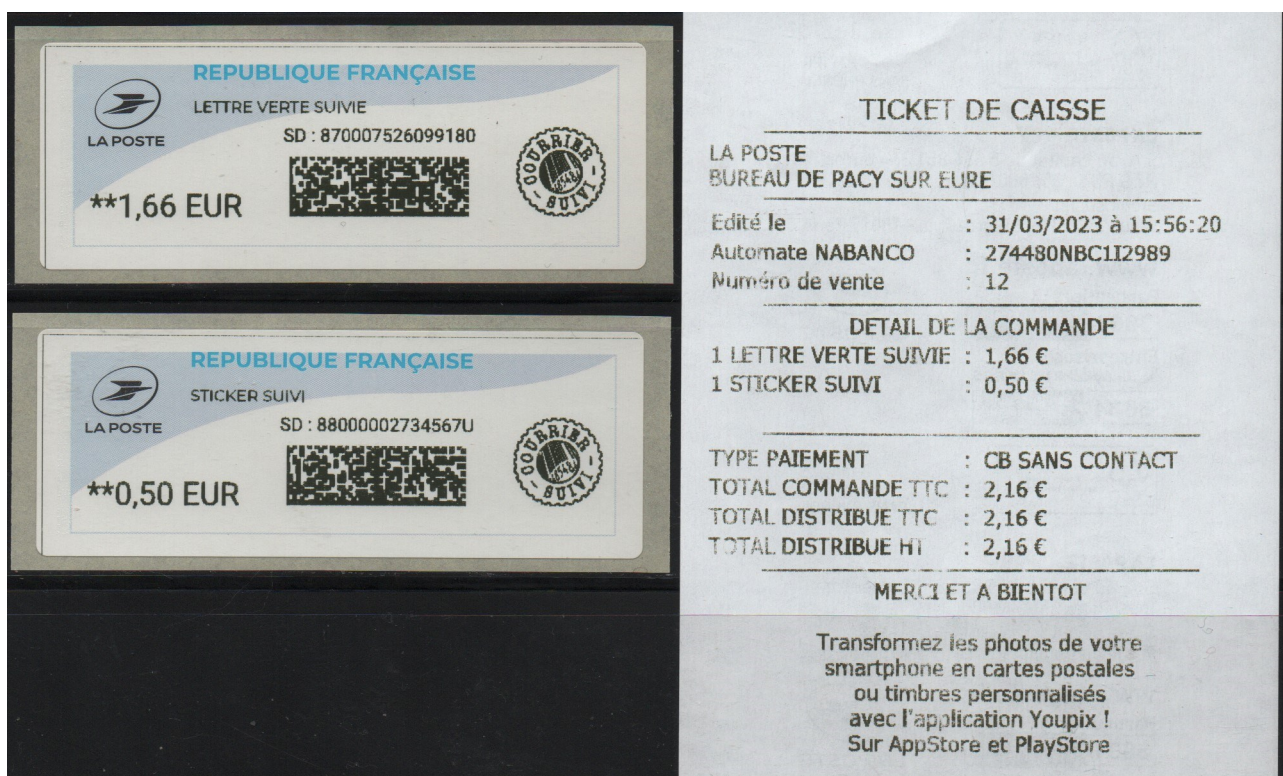
EMISSION DES VIGNETTES D'AUTOMATES EN 2023

Le 1er janvier 2023, La Poste française a supprimé les affranchissements de l'Ecopli et de la lettre prioritaire. La lettre "Service plus " a été ajoutée aux options d'envoi des courriers. Le nouveau smart code est imprimé sur la partie inférieure gauche de la vignette, il intègre le suivi de l'envoi, et le client peut suivre son acheminement sur le site de "laposte.net" dès que l'automate délivre la vignette d'affranchissement. La seconde vignette avec le code-barres de suivi, est supprimée.



A gauche, le smart code intègre le suivi de l'envoi depuis le téléchargement de la lettre service plus le 1er janvier 2023.

Ci-dessous, Smart code des stickers ou lettre suivie téléchargés en décembre 2022.



Le nouveau programme avec ce smart code avait été téléchargé sur les automates, dans le courant du mois de décembre 2023. Suite à cela, le nouveau smart code figurait sur les vignettes suivies des automates techniquement adaptés pour l'enregistrer sur le réseau informatique et bancaire de La Poste.

Celle-ci a réformé les automates Lisa2 IER qui ne pouvaient pas recevoir le programme avec le nouveau smart code, les 3 derniers ont été mis hors service peu avant Noël 2023 dans le bureau de poste de Paris Gouvion St Cyr et retirés du bureau les jours suivants. Depuis le 1er janvier 2023, les Lisa2 continuaient de délivrer des affranchissements, mais leur fonction très restreinte ne permettait d'obtenir que les lettres vertes DD 1,16€, sans suivi et la lettre prioritaire internationale IP 1,80€ et IP 4,55€ avec suivi code-barres inchangé. Cette dernière est la seule rescapée de l'ancien programme avec le code-barres imprimé sur une seconde vignette. Les automates Nabucco IER, Nabanco IER, et les NAT équipent maintenant les bureaux de poste.

EXPOSITION JOUEZ, POSTEZ, AU MUSEE DE LA POSTE

Du 1er décembre 2022 au 14 mai 2023, le Musée de La Poste a proposé au public de traverser un siècle d'histoire à hauteur d'enfant, quand La Poste s'invitait à l'école ou à la maison par le biais de planches pédagogiques, de jouets, de jeux de société, de livres de jeunesse ou d'émissions de télévision.

A droite, l'affiche de l'exposition au Musée de la Poste "JOUEZ, POSTEZ".

Ci-dessous, vignettes émises par le Nabanco de la boutique du musée de la Poste pour l'exposition "Jouez Postez".



LES CATACOMBES, SALON PHILATELIQUE DE PRINTEMPS

Situées dans les anciennes galeries des carrières souterraines de Paris 14ème, transformées en ossuaire municipal, les catacombes de Paris, datant du XVIIIème siècle, rassemblent environ six millions de restes humains, issus des cimetières parisiens devenus insalubres.

Le salon philatélique de printemps de Paris s'est tenu du 23 au 25 mars 2023, la vignette et le timbre 1,16€ des catacombes de Paris, ainsi que les 3 timbres à date, réalisés pour les oblitérations sur les catacombes de Paris, sont l'œuvre de Louis Genty, graveur.



Ci-dessous, les 2 vignettes du premier écran émises en posant le pli sur la balance, depuis l'instauration du programme spécial téléchargé pour les manifestations philatéliques.

Le Nabanco installé près du stand de La Poste est programmé en mode dit "philatélique". Il délivre uniquement les affranchissements "LETTRE VERTE DD et LETTRE INTERNATIONALE IP " de chaque échelon de poids des courriers posés sur la balance.

L'écran " VIGNETTES AU CHOIX" offre deux possibilités aux clients avec mentions " LETTRE VERTE DD " et "LETTRES RECOMMANDÉES AA". Il convient de taper sur le cadran le montant souhaité de toutes valeurs supérieures à 1,00€, montant minimum bridé de l'automate.

Il est ainsi possible d'obtenir, la mention " LETTRE RECOMMANDÉE", de l'un des six modes de recommandations en vigueur, à partir de 1,00€, avec le préfixe AA R ou AR 1/2/3, ou lettre verte DD dont la lettre verte suivie DD 1,66€.

A noter qu'aucun tarif des envois suivis avec smart code, récemment programmés, n'est délivré, dans ce programme " philatélique" spécial salon

Un seul rouleau de 2500 vignettes aurait été chargé sur le NABANCO pendant les 3 jours du salon de printemps.

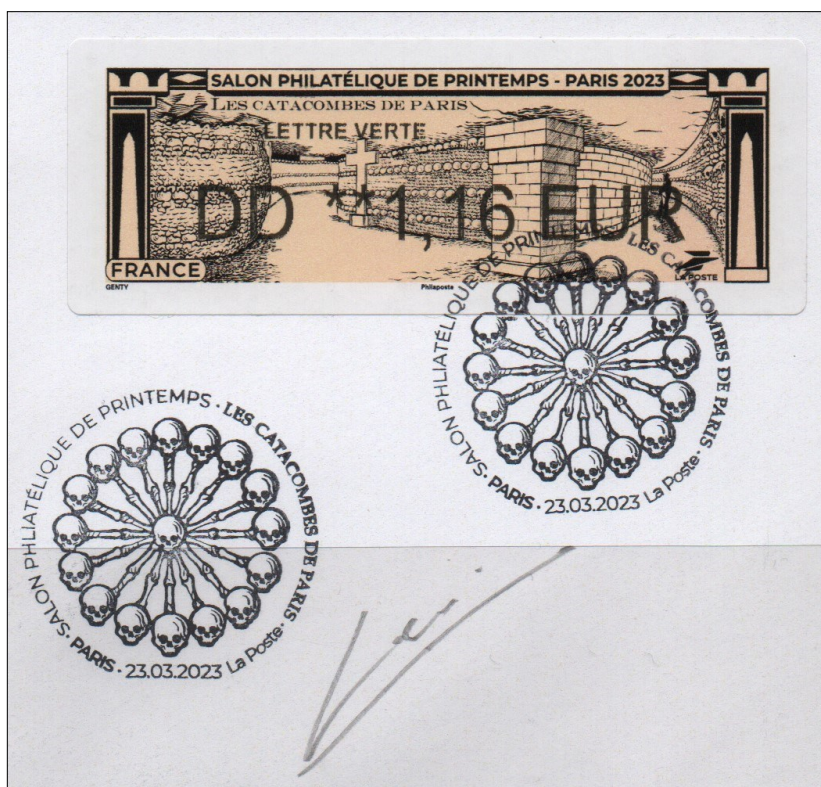


A gauche, vignette AA 1,00€ au tarif minimum bridé, proposée sur l'écran des "montants au choix" avec les préfixes DD lettre verte ou AA recommandé sur le Nabanco du salon de printemps 2023.

Le pack de 2 vignettes, catacombes, vendu au stand de La Poste contient la lettre verte DD 1,16€, et Lettre PRIORITAIRE internationale IP 1,80€. Bien que le mot " PRIORITAIRE " soit supprimé du tarif de janvier 2023, sur tous les automates, l'imprimerie de Boulazac n'a pas effectué la correction sur la IP 1,80€ des packs. Si ces vignettes étaient vraiment imprimées par une imprimante de type Brother connectée au réseau de La Poste, (Libre Service Affranchissement LISA), cette correction aurait été faite lors du téléchargement du nouveau programme. Il semble donc que ces packs contiennent des timbres non dentelés ordinaires et non des LISA !!?

A droite, les Catacombes de Paris, vignette émise au salon philatélique de printemps, les 23, 24 et 25 mars 2023.

Timbre à date de Monsieur Louis Genty, graveur.





En haut, vignette Nabanco, en bas, vignette du pack imprimé à Boulazac. "PRIORITAIRE" n'a pas été supprimé, la police d'impression est différente de celle de l'impression des Nabanco en réseau. Le timbre est de Monsieur Louis Genty, graveur.

Les Nabanco sont installés dans les salons philatéliques, à la place des Lisa2. Bien qu'ils soient connectés au réseau informatique et bancaire de La Poste pour le paiement par carte bancaire, ils bénéficient d'un programme restreint dit "philatélique".

Dans les bureaux de poste les automates sont bridés à 0,15€ ? Cela dit beaucoup de la manière dont sont considérés les philatélistes ! Je crois qu'il serait plus judicieux de faire profiter les acheteurs qui pourraient tirer des vignettes supplémentaires à un coût réduit de 0,15€ plutôt que de mettre au pilon les vignettes non vendues (le coût de fabrication est largement couvert par le minimum bridé à 0,15€).

Les responsables avancent qu'il faut un bridage élevé pour privilégier la recette et couvrir les frais d'installation des automates dans les salons. Pourquoi ne pas proposer les vignettes suivies sur les automates des salons, elles compenseraient le manque à gagner du bridage à 0,15€. Les stickers 0,50€, la lettre suivie 1,89€ et la lettre service plus à 2,96€ permettraient peut-être d'agréments et d'élargir la collection pour le plus grand plaisir des philatélistes.

EXPOSITION "NOUVELLES DU PARADIS" AU MUSEE DE LA POSTE

Le musée de La Poste présente l'exposition " NOUVELLES DU PARADIS" depuis le 6 septembre 2023 jusqu'au 18 mars 2024. Une vignette sur la carte postale de vacances est émise sur le Nabanco de la boutique du musée de La Poste.

"Depuis la fin du XIXe siècle, la carte postale joue un rôle clef dans la mise en images des territoires. Elle deviendra un rituel vacancier avec l'essor des congés payés et du tourisme. Façonnant l'imaginaire visuel moderne de « l'ailleurs », elle participe à la construction d'une vision stéréotypée des territoires via la représentation de monuments emblématiques, bords de mer, sommets enneigés, personnages « typiques » ou scènes « pittoresques »." (Extrait du communiqué du musée).

A droite, carte postale de l'affiche de l'exposition, avec la vignette et le timbre à date permanent illustré de la boutique du musée de La Poste. Le timbre "sans date" en service à la réouverture du musée après les travaux, a été abandonné au profit de celui-ci, qui prévalait antérieurement, à la grande satisfaction des collectionneurs.

Ci-dessous, outre l'affiche, la boutique du musée propose 4 cartes postales en lien avec l'exposition vendues un euro l'une sans la vignette. Noirmoutier, le marin pêcheur, la tour Eiffel, Notre-Dame de Paris.



En mode dit " philatélique", l'automate Nabanco ne délivre pas les affranchissements suivis, bien que depuis sa réouverture suite aux travaux de réhabilitation, le musée soit connecté aux réseaux bancaire et informatique de La Poste.

Ci-dessous, le sticker et la preuve de dépôt sont issus des Nabanco du bureau de poste de Paris Bienvenue contigu au Musée. La plume est l'oblitération annuelle du Salon philatélique d'automne.



EXPOSITION INTERNATIONALE D'HISTOIRE POSTALE, MARCOPHILEX XLVII à EPERNAY

Pour son 125^e anniversaire, l'association philatélique sparnacienne organise Marcophilex XLVII conjointement avec l'Union Marcophile. Elle fête ses 125 ans pendant le Marcophilex XLVII, à cette occasion, un timbre à date illustré de Madame Annie Laroque reprend l'effigie du capitaine Deullin pour l'oblitération temporaire.

La vignette et l'autre timbre à date illustré pour l'oblitération temporaire de l'exposition Marcophilex XLVII d'Épernay sont l'œuvre de Monsieur Pierre-André Cousin, peintre de l'air et de l'espace.



La vignette et le timbre à date illustré de Monsieur Pierre-André Cousin, peintre de l'air et de l'espace.

Le timbre à date est l'oeuvre de l'artiste, graphiste et photographe sparnacienne, Madame Anne Laroque. Il reprend l'effigie du capitaine Deullin, pour l'oblitération temporaire du 125ème anniversaire de l'association philatélique sparnacienne.

Le 47^e Marcophilex s'est tenu les 14 et 15 octobre 2023, à Epernay. La vignette émise par un automate Nabanco commémore le centenaire de la mort de l'aviateur Deullin natif d'Epernay. Né le 24 août 1890 à Epernay, Albert Louis Deullin, meurt le 29 mai 1923 à Villacoublay, lors de l'essai d'un prototype. Le capitaine Deullin totalise vingt victoires aériennes officielles remportées au cours de la première guerre mondiale, il figure parmi les meilleurs pilotes de l'aviation de guerre de 1914/1918. Le 1er octobre 1916, il s'illustre glorieusement à bord de son avion M. FARMAN, il abat 6 avions ennemis.

Le Nabanco a été hors service le dimanche matin en raison d'un problème de connexion au réseau informatique de La Poste. Il fut remis en service ensuite.



A gauche, les deux valeurs du premier écran de l'automate Nabanco, lettre verte DD 1,16€ et internationale IP 1,80€ en déposant l'envoi sur la balance, et les deux valeurs au choix lettre verte DD 1,66€ et AA 1,00€, en tapant soi-même la valeur désirée. DD 1,66€ était le montant de la lettre suivie de 20g, et AA 1,00€ est le montant minimum possible sur le Nabanco du Marcophilex XLVII. Les vignettes tirées au choix, sont imprimées " vignette" sur le reçu.

La semaine suivante, la vignette a été mise en vente publique sur un automate Nabanco raccordé aux réseaux informatique et bancaire de La Poste. Il fut possible de tirer les tarifs des affranchissements en vigueur figurant dans le programme des automates. Le smart code était imprimé sur les vignettes émises, dont les affranchissements suivis, "service plus", "lettre verte", et le "sticker".

La vente fut interrompue, le dessin noir dominant de la vignette ayant posé un problème aux machines des centres de tri qui ne pouvaient lire le smart code pour assurer le suivi des courriers. Il conviendrait peut-être que le cahier des charges transmis aux auteurs de vignettes tienne compte des impératifs techniques à respecter, afin que les vignettes soient utilisables par le public, sans que l'acheminement du courrier soit perturbé. Les vignettes de couleurs claires permettent la bonne lecture de l'impression thermique noire des mentions, des tarifs et du smart code. L'emplacement inférieur droit du smart code pourrait être de couleur pale afin de ne pas troubler la lecture de celui-ci dans les centres de tri. Ainsi, les reliquats des vignettes issues des manifestations philatéliques pourraient être utilisés localement dans le bureau de poste de référence, comme les autres consommables, plutôt que de le voir détruit. Les auteurs des dessins ne connaissent pas ces impératifs techniques, si l'information ne leur est pas fournie.



Le smart code était imprimé sur les vignettes du Nabanco du bureau de poste, dont les affranchissements suivis " lettre service plus 2,65€", "lettre verte suivie 1,66€" ce qui était impossible au salon, où il fallait se rendre au guichet du bureau de poste pour acheter les stickers nationaux et internationaux, afin de faire circuler le courrier suivi. Notons que la lettre suivie internationale est encore le seul affranchissement qui bénéficie de l'émission de l'ancien code-barres émis sur les automates des bureaux de poste, depuis le téléchargement fin 2022 du dernier programme en service qui les a supprimés au profit du smart code.

SALON "PHILA-FRANCE 2023" à CHALON SUR SAÔNE

La Poste, la FFAP, la CNEP et l'ADPhile se sont associées pour organiser, du 26 au 29 mai 2023, avec le concours de l'Amicale Philatélique Chalonnaise, le salon "PHILA-FRANCE 2023" au Parc des Expositions de Chalon-sur-Saône.

Le 96^e congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques se tient les 28 et 29 mai pendant la durée du salon.

La vignette des "Mongolfiades" et le timbre de "Marguerite Boucicaut" sont émis le 26 mai 2023. Les Mongolfiades de Chalon-sur-Saône assurent le spectacle pour des milliers de visiteurs grâce au travail et à la passion de l'association Montgolfiades 71, des bénévoles et des vigneron. Les festivités se déroulent sur la prairie St Nicolas de Chalon-sur-Saône pour fêter la St Jean et le début de l'été. Le blason de Chalon-sur-Saône figure sur le ballon au premier plan de la vignette. La société héraldique en donne la description suivante : **"D'azur à trois annelets d'or ; à la champagne cousue de gueules, chargée de la croix de la Légion d'Honneur au naturel."**

Marguerite Boucicaut est une femme d'affaires et bienfaitrice française, née le 3 janvier 1816 à Verjux (Saône-et-Loire). Gardienne d'oies, elle vit avec sa mère dans une mesure de Verjux, petit village bourguignon au bord de la Saône, au nord de Chalon-sur-Saône. Elle participe à la création et à la prospérité du premier grand magasin "AU BON MARCHÉ", à Paris aux côtés de son mari Aristide Boucicaut et, ensuite, elle montre des préoccupations sociales et humanitaires. A sa mort le 8 décembre 1887 à Cannes elle lègue sa fortune à des œuvres de bienfaisance après avoir assuré la pérennité du premier grand magasin parisien et gratifié ses employés.

La vignette des "Mongolfiades" et le timbre de Marguerite Boucicaut ainsi que le timbre à date illustré 1^{er} jour, sont l'œuvre de l'artiste dessinateur et maître graveur Pierre Albuissou. Le timbre à date reprend les 3 annelets d'or du blason de la ville. L'association "Art du timbre gravé", créée par Pierre Albuissou est présidée par Pascal Rabier. Cette association promeut la technique et la pratique de la taille-douce.





Ci-dessus, les deux valeurs du premier écran de l'automate Nabanco, lettre verte DD 1,16€ et internationale IP 1,80€ émises en déposant l'envoi sur la balance, et les deux valeurs lettre verte DD 1,66€ et AA 0,15€, en tapant soi-même la valeur désirée à l'écran " au choix". DD 1,66€ était le montant de la lettre suivie de 20g, et AA 0,15€ est le montant minimum bridé possible sur les deux Nabanco du salon. Toutes les valeurs de 0,15€ à 999€ peuvent être émises avec le préfixe "DD lettre verte" ou "AA lettre recommandée". Je montre la valeur suivi DD 1,66€ pour justifier de l'amplitude des montants possibles, la valeur AA 0,15€ pour justifier le préfixe AA et la mention recommandée au montant minimum bridé au salon Phila-France. Il est intéressant de montrer ces 2 dernières pour compléter la documentation de l'histoire postale.

Ci-contre, pli de plus de 20g, avec timbre de Marguerite Boucicaut oblitéré FDC et la vignette oblitérée du timbre à date du bureau

de poste de Chalon-sur-Saône Lapière. Les postiers qui tenaient le stand de La Poste, n'ont pas eu l'autorisation d'utiliser le timbre à date illustré du 96ème congrès de la FFAP avant le 28 mai, jour de l'ouverture du congrès, la vignette ne pouvait être oblitérée qu'avec le timbre à date du bureau de poste de Chalon-sur-Saône Lapière. La FFAP ne voulait pas que le timbre à date soit mis en



service avant le début du Congrès le 28 mai, sous la pression, le timbre à date fut autorisé en fin d'après-midi le 27 mai ? Il n'y a pas eu d'oblitération 1er jour datée du 26 mai sur la vignette pour les collectionneurs du salon, avec le timbre à date illustré de la FFAP, ce qui est bien regrettable, en ce cas pourquoi mettre la vignette où le Congrès de la FFAP est mentionné, en vente le 26 mai ? Le timbre à date de La Poste au 1er jour à le mérite d'authentifier la validité temporelle incontestable de cet affranchissement, ne fait-il pas office de 1^{er} jour à part entière ?

Ci-dessous, le timbre à date illustré du 96^e congrès de la FFAP fut finalement autorisé pour oblitérer la vignette en fin d'après-midi le 27 mai. Comprenez qui pourra ? La dédicace est de Monsieur Pierre Albuison.



76^e SALON PHILATELIQUE D'AUTOMNE DE PARIS 2023

Le 76^e salon philatélique d'automne de Paris 2023 s'est tenu du 8 au 10 novembre 2023 à l'Espace de la porte Champerret. Le pays invité d'honneur du salon était cette année la Polynésie française, représentée par Mme la Ministre déléguée à l'Office des Postes et Télécommunication de Polynésie.

L'une des vignettes émises représente le relief polynésien, un lagon et la fleur de Tiaré de la Polynésie française. Elle est créée par monsieur André Lavergne. Ce dernier est membre de l'Association "Art du timbre gravé", créée par Pierre Albuison et présidée par Pascal Rabier. Cette association promeut la technique et la pratique de la taille-douce.



A gauche, "POLYNESIE FRANCAISE". Les deux préfixes et mentions lettre verte DD 1,16€ et lettre internationale IP 1,80€ du premier écran en pesant l'envoi et, les deux valeurs de l'écran au choix avec le préfixe lettre recommandée AA 0,85€ au minimum bridé et le montant de la lettre verte DD 1,66€ tapés au choix, avec l'impression "vignette" sur le reçu.

La seconde vignette représente la nouvelle "Marianne de l'avenir" : le 7 novembre 2023 le nouveau visage des timbres "Marianne de l'avenir" est dévoilé à l'imprimerie des timbres-poste de Boulazac (Dordogne) en présence du Président de la République et de Philippe Wahl, président-directeur général du groupe La Poste et des postiers du site. La conception graphique de la Marianne de l'avenir revient à Sylvie Patte et Tanguy Besset d'après Marianne, la création est d'Olivier Balez et la gravure de Pierre Bara. La mise en vente a lieu le lendemain au salon d'automne.

A droite, "MARIANNE DE L'AVENIR". Les deux préfixes et mentions lettre verte DD 1,16€ et lettre internationale IP 1,80 du premier écran en posant l'envoi et les deux valeurs de l'écran au choix avec le préfixe lettre recommandée AA 0,85€ au minimum bridé et le montant de la lettre verte DD 1,66€ tapés au choix avec l'impression "vignette" sur le reçu. DD 1,66€ était le montant de la lettre suivie de 20g, et AA 0,85€ est le montant minimum bridé possible sur les deux Nabanco du salon. Toutes les valeurs de 0,85€ à 999€ peuvent être émises avec le préfixe "DD lettre verte" ou « AA lettre recommandée ».



Je montre ci-dessus la valeur suivi DD 1,66€ pour justifier l'amplitude des montants possibles, et la valeur AA 0,85€ pour justifier le préfixe AA et la mention recommandée au montant minimum bridé sur les automates du salon d'automne. Il est intéressant de montrer ces 2 dernières pour compléter la documentation de l'histoire postale. Il est regrettable qu'une vignette avec préfixe AA ne soit pas incluse dans le pack imprimé par l'imprimerie des timbres à Boulazac. Si l'imprimante des packs est une Brother, la vignette BB 0,60€ livres et brochures pourrait agrémenter très positivement notre collection. Elle figure dans le programme des imprimantes Brother aux guichets des bureaux de poste. Ces deux vignettes auraient leur place de figurer dans le pack, plutôt que la vignette du deuxième échelon de poids DD 2,58€ qui ne présente pas d'intérêt philatélique, sauf à émettre tous les échelons de poids. Mais la mention et le préfixe sont les plus importants et le tarif de base DD lettre verte suffit à les justifier. Si La Poste souhaite conserver cette dernière, le fait d'imprimer 2 vignettes en plus avec 2 vignettes recommandées R3 AR, AA 0,15€ et livres et brochures BB 0,60€ ajoutées au pack de 3 actuel, ne serait pas d'un surcoût rédhibitoire, mais d'un intérêt philatélique certain. Le pack serait complet avec les 4 préfixes existants et leurs mentions différentes.



A gauche, "MARIANNE DE L'AVENIR". Fragment avec le timbre 1,00€ de la nouvelle Marianne, complété de la vignette au choix 1,32€ pour affranchir un pli de plus de 20g à 2,32€. Timbre à date illustré du 1^{er} jour.

Ci-dessous, pli lettre verte suivi DD 1,66€ au choix avec sticker gratuit, oblitéré FDC du timbre à date de la pagode sur la vignette "POLYNÉSIE FRANÇAISE".



A droite, l'autre timbre à date illustré du salon d'automne, utilisé pour l'oblitération de la vignette "POLYNÉSIE FRANÇAISE", ici sur fragment de lettre verte suivie DD 1,66€ au choix.



Les deux vignettes sont émises sur chacun des deux Nabanco installés près du stand de La Poste, ils sont bridés à 0,85€ et fonctionnent en mode "Programme philatélique". Le stand de La Poste propose aussi les deux vignettes en deux packs distincts de trois vignettes Lisa chacun qui seraient issues d'une imprimante Brother, avec les valeurs lettre verte DD 1,16€ et 2,32€ et lettre prioritaire internationale IP 1,80€. A noter que le mot prioritaire ne figure plus dans la mention de l'affranchissement POST IP 1,80€, la mention a enfin été corrigée.



Ci-dessus, la vignette IP 1,80€ du salon de printemps avec la mention lettre "Prioritaire" internationale et celle du salon d'automne corrigée. Les vignettes des packs se différencient aisément, la police d'impression est beaucoup plus fine et plus excentrée à droite.



A gauche, vignette du pack dit Lisa Brother, sur pli de plus de 20g lettre verte DD 2,32€.

Dans un prochain numéro, vous découvrirez les vignettes du 1^{er} semestre 2024 : salon philatélique de printemps qui s'est déroulé 4 au 6 avril à Salon de Provence, assemblée générale de Philapostel du 23 au 25 mai à Longueville-sur-Mer, Paris-Philex 2024 du 30 mai au 1^{er} juin à la porte de Versailles

Merry BERTRON

BIZARRERIE D'UNE CONVERSION EURO/FRANC

3,00 F font 0,457347051712231€ soit 0,46 € avec 2 décimales

0,46 € font 3,0174022 F soit 3,02 F avec 2 décimales

Pour mémoire 1 € = 6,55957 F

45160 St Jean de Capouts

LA ROCHE-SUR-YON 85

42^e SALON DES COLLECTIONNEURS

19 janvier 2025

PARC EXPO DES OUDAIRIES de 9h à 18h00

Cartes postales

Vieux papiers

Philatélie

Livres

Vinyles

Petits objets

Numismatique

Fèves

Minéraux

Exposition

Lots à gagner



Ry La Roche-sur-Yon
Le cœur Vendée

Organisation : Amicale Philatélique Yonnaise
Avec le concours de la Ville de La Roche-sur-Yon
Tél. 07 89 42 11 10



Rédaction : Imp. JMJ 77077 - La Roche-sur-Yon © 02 51 21 87 10